Envoyé en préfecture le 08/04/2023
Reçu en préfecture le 08/04/2023
Publié le
ID : 069-216900043-20230404-D202315-DE

COMMUNE d'ALIX
69380
Téléphone: 04 78 43 91 68
Télécopie : 04 78 47 96 02

16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 15

Séance du mardi 04 avril 2023 à 20 h 00
Date de convocation du conseil : mardi 28 mars 2023
Nombre de membres du conseil en exercice : 14
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
Président de séance : M. Pascal LEBRUN
Secrétaire élu : M. Franck DUMOULIN
Membres présents : Mesdames & Messieurs, ~~Marina AFLALO~~, Frédérique-BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, ~~Stéphanie GUERIN~~, Nicolas-HIRSCH, Véronique-JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, ~~Véronique MARTINEZ~~, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.
Membres absents ayant donné procuration : Véronique-MARTINEZ a donné procuration à Pascal LEBRUN, Marina AFLALO a donné procuration à Franck SUBERT
Membres absents : Mme Stéphanie GUERIN

OBJET : Taux des Taxes Locales 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des votants soit à 13 voix pour
à 0 voix contre
à 0 abstention

DECIDE

- De ne pas augmenter les taux des 2 taxes locales pour l'année 2023, soit :

	Pour mémoire taux appliqués en 2022	Taux applicables en 2023
Taxe foncière (bâti)	32,50%	32,50%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%
Taxe d'habitation résidence secondaire	17,15%	17,15%

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 04 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Franck DUMOULIN

Le Maire,
Pascal LEBRUN

MAIRIE D'ALIX (69380)